Justificatif de parution

Justificatif généré le 28/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 28/04/2022
Département de publication : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=290238
N° d'annonce : 603493

Aux termes d'un acte SSP du 26 avril 2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION :

LE COMPTOIR ORDENER

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 5.000 euros

SIEGE : 29/31 rue Raymond du Temple – 94300 VINCENNES

OBJET : la création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, l'installation, l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce de boulangerie, viennoiserie, croissanterie, briocherie, pâtisserie, confiserie, glacier, chocolatier, sandwicherie, traiteur, restaurant ; la fabrication, l'achat, la vente, en gros ou au détail, de produits de boulangerie, confiserie, glaces, pâtisserie, traiteur, viennoiseries, briocherie, croissanterie, sandwicherie, confiserie, chocolats, traiteur, la restauration sur place ou à emporter ;

DUREE : 99 ans

GERANCE : M. Hugo SANTROT 31 rue Camille Mouquet – 94220 CHARENTON LE PONT

La société sera immatriculée au RCS de CRETEIL.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGGkG2z6
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGGkG2z6

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)